

JOURNÉE DES 20 ANS DE LA MDPH

Le Département de Lot-et-Garonne lance une consultation relative à l'organisation de la **Journée des 20 ans de la MDPH**, événement ouvert au grand public, afin d'identifier un opérateur intéressé pour assurer une **prestation de restauration sur place**.

I. CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre des **20 ans de la MDPH**, le Département de Lot-et-Garonne souhaite organiser une journée conviviale, festive et ouverte à toutes et à tous, à destination des familles, des usagers, des associations et du grand public.

Cet événement se déroulera le samedi 6 juin 2026 de 10 h 00 à 18 h 00 dans la Cour de l'Hôtel du Département – Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet d'identifier un prestataire en capacité d'assurer une offre de restauration sur place pendant la pause méridienne de 11H30 à 15H00 pour les participants à cette journée.

II. DESCRIPTION DE LA JOURNÉE DES 20 ANS DE LA MDPH

Cette Journée des 20 ans de la MDPH sera un événement gratuit, ouvert à toutes et à tous, articulé autour de plusieurs temps forts.

Journée ouverte au grand public :

10 h 00 – 18 h 00 : Animations et présence d'associations du territoire. Des temps de rencontre et d'échange avec les acteurs présents tout au long de la journée seront mis en place.

Lieux :

L'événement est conçu comme une journée d'immersion totale et de découverte dans différents lieux de l'Hôtel du Département :

- Parc,
- Cour d'honneur,
- Orangerie.

Aménagement :

En fonction des animations proposées, des structures, équipements et autres éléments nécessaires au bon déroulement de la journée seront installés sur les différents espaces de l'événement, à la fois par les agents du Conseil départemental et par les associations participantes.

L'organisation et l'implantation des différents espaces seront coordonnées par les services du Conseil départemental, afin de garantir une circulation fluide, un accueil adapté du public et de bonnes conditions d'installation pour l'ensemble des participants.

Une attention particulière sera également portée à l'accessibilité du site, afin de permettre un accueil adapté aux personnes à mobilité réduite, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux usagers en fauteuil roulant.

Il est proposé :

- **Un espace de restauration pour les exposants et le grand public avec un food-truck et un point de restauration solidaire**

Il est escompté 100 à 200 participants de tout âge et de tout horizon durant toute la journée.

III. MODALITES DE CORRESPONDANCE ET DE REMISE DES REPONSES

A. ENVOI DES REPONSES

Les réponses sont à envoyer avec toutes les pièces obligatoires, au plus tard le mercredi 20 mai, avec pour objet « Journée des 20 ans de la MDPH – AMI », à l'adresse courriel suivante :

mdph-20ans@lotetgaronne.fr

En cas de difficulté pour répondre à la présente consultation ou pour toutes autres questions vous pouvez joindre :

**Madame Sonia GERMON
05 3 69 45 19**

Le dépôt devra comprendre les pièces obligatoires :

- La fiche AMI adaptée à l'activité du candidat,
- Une attestation d'assurance à jour,
- Un des documents ci-dessous en fonction de l'activité :
 - o Extrait K-Bis du Registre des commerçants et des sociétés (RCS),
 - o Justificatif d'immatriculation type Registre national des entreprises (RNE),
 - o Carte de la MSA pour les producteurs.

B. EXPLOITATION DES REPONSES

L'exploitation des réponses sera faite exclusivement par les services concernés du Département de Lot et Garonne.

C. PROTECTION DES INFORMATIONS ET DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans le respect du secret professionnel, industriel et commercial, le Département de Lot et Garonne s'engage à communiquer les éléments de réponse fournis par chaque opérateur économique uniquement à ses agents impliqués sur le traitement du présent AMI.

En application de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), les opérateurs économiques sont informés que des données à caractère personnel (notamment nom, prénom, adresse mail, données de connexion) collectées dans le cadre du présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) sont susceptibles de faire l'objet de traitement(s).

Ces données sont collectées afin d'assurer le traitement des réponses.

Elles seront conservées pendant une période minimale de cinq ans et sont uniquement destinées aux personnels chargés du présent l'AMI.

Conformément aux dispositions des articles 15 à 21 du RGPD, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement à ces informations qui les concernent.

Elles peuvent également s'opposer au traitement de ces données.

L'exercice des droits d'information et d'accès aux données à caractère personnel peut être effectué auprès du délégué à la protection des données personnelles du Département de Lot-et-Garonne à l'adresse électronique suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr

La personne dont les données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de la présente procédure dispose d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.

IV. ENTRETIENS AVEC LES OPERATEURS ECONOMIQUES INTERESSES

Le Département de Lot-et-Garonne pourra être amené à proposer aux opérateurs économiques un entretien avec l'équipe en charge du projet faisant l'objet de cette consultation afin de mieux comprendre ou compléter les informations transmises.

V. OBJET DU QUESTIONNAIRE

Le présent questionnaire a pour objet d'identifier les opérateurs économiques intéressés et les projets associés relatifs à cette Fête de la MDPH.

*Nota : pour rappel, comme indiqué dans la notice du présent AMI, **le présent questionnaire doit être remis avec toutes les pièces obligatoires au plus tard le mercredi 20 mai 2026 à 12 heures à l'adresse courriel suivante : sonia.germon@lotetgaronne.fr avec pour objet « Journée des 20 ans de la MDPH – AMI ».***

VI. QUESTIONS / REPONSES

Un formulaire AMI est proposé ci-après.

AMI RESERVE AU FOOD-TRUCK

A. Identification de votre entité	
Nom	
Adresse	
B. Identification de la personne répondant au présent questionnaire et présente lors de la Journée des 20 ans de la MDPH	
Prénom et Nom	
Fonction	
Téléphone	
Courriel	
C. Informations relatives à la journée des 20 ans de la MDPH	
Questions	Réponses
1. Quelles sont les propositions culinaires que vous êtes en capacité de proposer aux visiteurs ?	
2. Vos produits sont-ils locaux ? Précisez la ou les provenances.	
3. De quel linéaire auriez-vous besoin ?	
4. Avez-vous besoin de branchements électriques ? Si oui, précisez le nombre total d'ampères et le style de prise(s) ? <i>NB : Le Département installera tables et chaises pour que les visiteurs puissent s'installer et consommer tout au long de la journée.</i>	
D. Eventuelles remarques de votre entité et/ou votre activité	